



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le seize juillet à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle du Riveau, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Pouvoirs : 3
Absents : 0

Date de la convocation : 10 juillet 2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Kévin, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, Jean-François POISSON

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

CHAPUT Clément représenté par V BEUGIN
CHAPUT Sabrina représentée par V BEUGIN
SULLI Bruno représenté par C PIAULET

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N° 103

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : RENOUVELLEMENT BAIL DE LOCATION DE LA GENDARMERIE

Par délibération, le conseil municipal avait **renouvelé le bail pour la location des logements du peloton autoroutier de la gendarmerie** en 2014. Cette location comprend 13 pavillons avec garage ainsi que 10 studios, un espace collectif et 2 garages de service.

Ce bail, établi pour une durée de 6 ans, est arrivé à échéance le 15 juillet 2020. Par courriel, la Direction Régionale des Finances Publiques nous **propose son renouvellement pour 6 ans**, à compter du 16 juillet 2020 et jusqu'au 15 juillet 2026.

Il est proposé au conseil municipal de renouveler ce bail de location pour une durée de six ans, **avec un loyer annuel non révisable de 138 900€**, soit le même montant que lors du bail précédent.

VU l'avis du directeur départemental des finances publiques de la Vienne en date du 9 avril 2020,

VU le projet de bail de location de logements du Peloton d'autoroute transmis par la Direction Régionale des Finances Publiques,

Après en avoir délibéré le conseil municipal:

- **décide** de renouveler le bail de location, à compter du 16 juillet 2020 des logements du Peloton d'autoroute de la gendarmerie de Naintré, pour une durée de six ans, moyennant un loyer annuel de 138 900 euros, conformément au projet de bail joint.
- **charge** M. le Maire de signer le bail et toutes pièces s'y rapportant

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le

